



Projet de coopération
scientifique franco-chinois sur

L'intégration de stratégies territoriales d'économie circulaire



Institut National
de l'Économie
Circulaire



Institut national de l'Économie Circulaire

Fondé en 2013, par François-Michel Lambert, député des Bouches-du-Rhône, l'Institut National de l'Économie Circulaire a pour mission de promouvoir l'économie circulaire et accélérer son développement grâce à une dynamique collaborative. Organisme multi-acteurs, il est composé de plus de 200 membres, organismes publics et privés : entreprises, fédérations, collectivités, institutions, associations, ONG et universités. La diversité de ces membres permet de nourrir une vision holistique de l'économie circulaire, prenant en compte l'ensemble des enjeux économiques, sociaux, et environnementaux.

Aix-Marseille Université

Créée le 1er janvier 2012, Aix-Marseille Université (AMU) peut légitimement considérer, au terme d'une première période 2012-2017 largement consacrée à la structuration de l'université unique, qu'elle a relevé le défi majeur qu'elle s'était assigné : réussir la fusion des trois universités du territoire et donner naissance à une grande université de rang mondial.

AMU est ainsi une université de recherche intensive, qui a tissé des partenariats dans le monde entier, qui a affirmé son ancrage et son intégration territoriale et qui figure parmi les toutes premières universités françaises au classement de Shanghai. AMU est une université pluridisciplinaire structurée autour de cinq secteurs disciplinaires répartis sur 19 composantes (facultés, écoles, instituts) et un secteur pluridisciplinaire (comprenant l'ESPE et l'IUT) :

- Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines
- Droit et Science politique
- Économie et Gestion
- Santé
- Sciences et Technologies

Université de Tongji

L'Université de Tongji, anciennement l'École de médecine allemande de Tongji, a été fondée en 1907. Elle a reçu son nom actuel et est devenue une université d'État en 1927. Elle fait partie des établissements d'enseignement supérieurs les plus anciens et les plus prestigieux en Chine, et s'est rapidement développée au cours des dernières décennies, en particulier depuis la politique d'ouverture du pays. C'est aujourd'hui une université polyvalente avec dix disciplines majeures en sciences, ingénierie, médecine, sciences humaines, droit, économie, gestion, philosophie, arts et pédagogie, avec une force en architecture, génie civil et océanographie.





Tour de Valat

La Tour du Valat, située au cœur de la Camargue, est un institut privé de recherche avec la forme juridique d'une fondation à but non lucratif, reconnue d'utilité publique.

Son domaine, qui englobe tous les habitats naturels représentatifs de la Camargue fluvio-lacustre, s'étend sur 2921 hectares dont 1845 classés en Réserve naturelle régionale. Au-delà de son rôle de conservation de la biodiversité, c'est un site privilégié pour mener des recherches, tester et développer des activités agricoles ou cynégétiques compatibles avec le maintien de cette biodiversité exceptionnelle..



Institut National
de l'Économie
Circulaire

Etat des lieux et perspectives

L'Institut National de l'Economie Circulaire définit l'économie circulaire comme étant un :

« Principe d'organisation économique visant à découpler la création de valeur sociétale de l'impact sur l'environnement, à travers une gestion optimisée des ressources.

Ce modèle implique la mise en place de nouveaux modes de conception, de production et de consommation plus sobres et efficaces (éco-conception, écologie industrielle et territoriale, économie de fonctionnalité, etc.) et à considérer les déchets comme des ressources. »

L'INEC considère que l'économie circulaire doit être mise en œuvre de manière préférentielle à l'échelle des territoires. Elle repose en effet sur la mise en œuvre de boucles d'optimisation des ressources et de l'énergie, dans une logique de proximité, en vue d'assurer la durabilité et la résilience des territoires.

L'ensemble des acteurs publics et privées doivent travailler de concert afin d'accélérer la transition économique du territoire en s'appuyant sur les dynamiques d'action de l'économie circulaire (adaptées aux enjeux du territoire dans le schéma ci-contre).

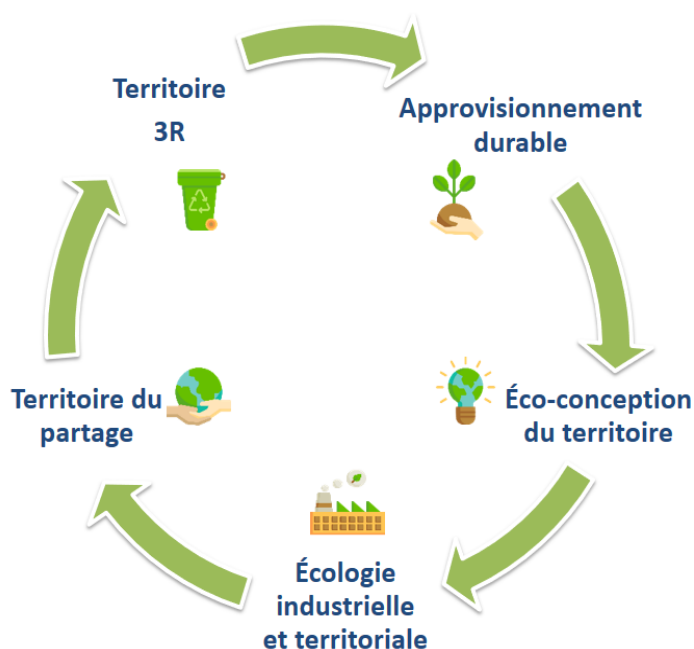


Figure 1 : Les dynamiques de l'économie circulaire appliquées aux territoires - Source : INEC, d'après ADEME



Adaptée à la diversité des contextes géographiques (rural, urbain, péri-urbain), l'économie circulaire est vectrice de nombreuses opportunités :

- Relocalisation de l'activité et création d'emplois
- Modernisation et attractivité des territoires
- Résilience des territoires et approvisionnement durable
- Boucles de valeur vertueuses
- Renforcement des liens sociaux et de la gouvernance territoriale

De nombreux modes d'action dédiés à la mise en œuvre territoriale de l'économie circulaire ont été structurés au cours de ces dernières années en France et à l'international. Le référentiel d'actions lancé par l'ADEME en fin d'année 2018 les recense efficacement et définit un cadre opérationnel susceptible d'orienter les territoires dans leurs politiques publiques.

Il n'existe toutefois pas ou peu d'indicateurs permettant d'objectiver la performance d'un territoire en matière d'efficacité de gestion des ressources et de préservation des écosystèmes, ce qui constitue pourtant l'objectif premier de l'économie circulaire. Cet état de fait s'explique notamment par l'appropriation naissante de la thématique par la recherche scientifique.

Si des méthodologies et des indicateurs d'aide à la décision pour l'économie circulaire ont bel et bien été élaborés en écologie urbaine, industrielle ou territoriale, les travaux réalisés n'incluent jusqu'alors pas suffisamment la pluridisciplinarité inhérente aux enjeux socio-économiques et environnementaux propres à l'économie circulaire.

L'analyse des flux de matière constitue par exemple l'outil de prédilection de l'économie circulaire à l'échelle territoriale en caractérisant précisément l'utilisation des stocks et flux de ressources locales ou échangées, mais peine à retranscrire les enjeux socio-économiques et environnementaux liés. Elle est par ailleurs circonscrite aux échelles d'organisation humaine, généralement marquées par les limites administratives, alors même que les problématiques environnementales les dépassent.





La définition d'indicateurs d'économie circulaire transversaux, applicables aux échelles d'organisation économique et écosystémique, est donc nécessaire en vue d'objectiver l'observation des territoires et la définition des politiques publiques liées. Ces indicateurs doivent être à même d'orienter des stratégies territoriales d'économie circulaire englobantes, telles qu'explicité par le schéma ci-dessous :

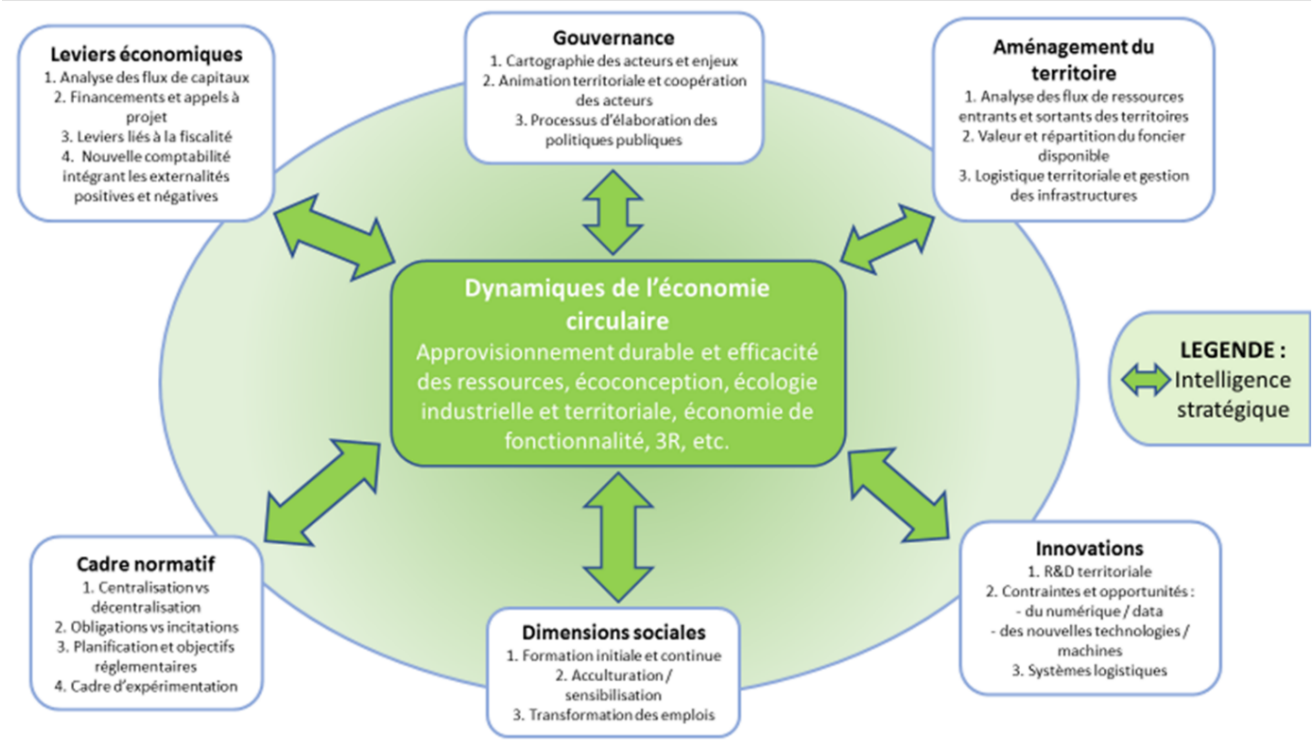


Figure 2 : La stratégie d'économie circulaire au cœur de la stratégie de développement économique locale (Source : INEC, Deboutière, Maurer, Lévy, Weber, Aurez)

L'Institut National de l'Economie Circulaire, en tant qu'organisme national multi-acteurs de référence dédié à la mise en œuvre de l'économie circulaire, souhaite piloter la définition des indicateurs territoriaux d'économie circulaire et les traduire sous forme d'outils d'aide à la décision, adaptés aux besoins opérationnels des élus et techniciens des territoires.



Construire un cadre scientifique d'évaluation de la performance d'un territoire en matière d'économie circulaire

Comme susmentionné, la pluridisciplinarité est inhérente à la compréhension des enjeux d'économie circulaire, en vue de rassembler des disciplines scientifiques différentes sur un objet de recherche portant sur l'économie des territoires et des écosystèmes que ces derniers recouvrent. Sans pouvoir elle-même être considérée comme une discipline scientifique, l'économie circulaire emprunte de manière non exhaustive ses concepts et méthodologies aux champs scientifiques de la géographie, de l'économie, de la sociologie, de l'écologie, de la biogéochimie ou de l'ingénierie. L'optimisation des stocks et flux de ressources, le découplage entre bien-être socio-économiques et impacts environnementaux, et l'atteinte d'une résilience (socio)écosystémique requiert le partage d'un « langage et d'objectifs communs » entre ces différentes disciplines historiques.

Problématique globale :

Le programme de recherche pluridisciplinaire proposé par l'Institut National de l'Economie Circulaire doit permettre de définir des méthodologies et des indicateurs de performance transversaux de l'économie circulaire à l'échelle des territoires. Pour cela, il est nécessaire d'identifier :

- **Les niveaux d'organisation et d'intégration socio-économique et écosystémique pertinents permettant de conduire l'analyse territoriale et transversale propre à l'économie circulaire**
- **Des méthodologies et indicateurs permettant de rendre compte de la dépendance, de la résilience et de la soutenabilité des systèmes économiques et écosystémiques locaux**





Pour faire le lien avec les autres travaux de l'Institut National de l'Economie Circulaire dédiés aux indicateurs, et notamment au programme CARE dédié à la comptabilité socio-environnementale des entreprises, cela revient à **identifier des capitaux économiques intégrant les dynamiques de maintien et de transformation des ressources et écosystèmes locaux**, ainsi qu'à **déterminer les méthodologies et indicateurs de performance visant à assurer l'usage résilient et le maintien de ces ressources**.

Le programme proposé ne permettra a priori pas de couvrir l'ensemble des problématiques de soutenabilité socio-économique et environnementale des zones d'étude considérées. Nous proposons donc de constituer un comité de pilotage composé des différentes parties prenantes du programme, en vue d'identifier les sous-problématiques prioritaires à analyser (cycles de l'eau et biogéochimiques, usage des sols et des ressources, maintien de la biodiversité, etc.).





Le projet de coopération Aix-Marseille Université – Université de Tongji, une opportunité de partenariat qui fait sens

L'opportunité de développer un projet de coopération entre Aix-Marseille Université et l'Université de Tongji fait sens à plusieurs titres :

- La **comparabilité géographique et écologique** des deux zones d'études considérées:
 - Deux deltas (deltas du Rhône et du Yangzi Jiang) et zones alluviales à fort intérêt agricole et écologique (Camargue et ChongMing),
 - Deux métropoles et deux zones industrialo-portuaires faisant peser une pression anthropique considérable sur l'environnement ;
- La **présence de deux centres universitaires et de recherche pluridisciplinaires reconnus pour leur expertise aux** échelles nationales et internationale ;
- L'existence de **cadres normatifs, juridiques et politiques bien distincts** sur les deux zones d'études renforçant la dimension socio-économique de la problématique retenue. Cette spécificité des contextes socio-économiques est d'autant plus importante que l'objectif central du programme est de structurer des **outils d'aide à la décision**, en mesure d'orienter les décideurs territoriaux lors de la définition de leurs politiques publiques, mais adaptables à différents contextes organisationnels et administratifs.

Le projet de coopération fait d'autant plus sens que la thématique économie circulaire prend de l'envergure à l'échelle internationale (alliance du G7 sur l'utilisation des ressources, définition d'une norme internationale sur l'économie circulaire, etc.). Les résultats de ce projet de recherche seront largement valorisés et disséminés et contribueront ainsi à structurer un cadre d'analyse international dédié à la performance des territoires en matière d'économie circulaire.

Les deux centres universitaires précités (Aix-Marseille Université et Université de Tongji), ainsi que le centre de recherche de la Tour du Valat, seront en mesure de mobiliser des chercheurs de différentes disciplines capables de couvrir la diversité des sous-problématiques identifiées.





Proposition de cadre opérationnel à la mise en œuvre du programme de coopération

L'Institut National de l'Economie Circulaire souhaite faire partie du comité de pilotage du programme en vue de :

- **Contribuer à la structuration du programme** en participant à la définition des sous-problématiques prioritaires et en veillant à la prise en compte de l'approche pluridisciplinaire inhérente à l'économie circulaire
- **Assurer la traduction opérationnelle** des indicateurs à destination des décideurs territoriaux sous formes d'outils d'aide à la décision.

Plusieurs échanges ont d'ores et déjà été amorcés entre les différentes parties prenantes à l'occasion de deux voyages d'études (à Marseille et à Shanghai). Ceux-ci ont été concrétisés par la signature de lettres d'intention et de MoU.

Il reste désormais à définir les moyens de recherche les plus pertinents devant être mobilisés. Suite à la visite de terrain effectuée en février 2019 à Shanghai, l'option retenue serait a priori de mobiliser plusieurs couples de postdoctorat en France et en Chine.

Prochaines Etapes :

- Nouveau voyage d'étude des représentants de l'Université de Tongji au premier semestre 2019 pour consolider la connaissance entre les équipes de recherche et valider la problématique globale.
- Universités d'automne organisées en Chine pour « partager un langage commun » entre les différents chercheurs et consolider les sous-problématiques prioritaires.



Institut National
de l'Économie
Circulaire

À PROPOS

de l'Institut National de l'Économie Circulaire

Fondé en 2013, par François-Michel Lambert, député des Bouches-du-Rhône, l'institut national de l'économie circulaire (INEC) a pour mission de promouvoir l'économie circulaire et accélérer son développement grâce à une dynamique collaborative.

Organisme multi-acteurs, il est composé de plus de 200 membres, organismes publics et privés : entreprises, fédérations, collectivités, institutions, associations, écoles et universités. La diversité de ses membres permet de nourrir une vision holistique de l'économie circulaire, prenant en compte l'ensemble des enjeux économiques, sociaux, et environnementaux.

Les actions de l'institut s'articulent principalement autour de 3 axes : animation de la réflexion (animation de groupes de travail, directions et rédactions d'études), promotion de l'économie circulaire (plaidoyer, communication et évènementiel), et mise en œuvre (partage des bonnes pratiques, accompagnements spécifiques de territoires et formations).

A travers une quarantaine de publications sur l'ensemble des sujets liés à l'économie circulaire (système agricoles, textiles, eaux usées, numérique, commande publiques, etc.). L'INEC s'est rapidement imposé comme la référence française de l'économie de la ressource.

Autres publications



Remise des Trophées par Brune Poirson au Ministère de la Transition écologique et solidaire



Institut National
de l'Économie
Circulaire

Projet de coopération scientifique franco-chinois sur l'intégration de stratégies territoriales d'économie circulaire

